

« Il n'existe pas d'autre voie vers la solidarité humaine que la recherche et le respect de la dignité individuelle. »

*Pierre Lecomte du Noüy extrait de l'homme et sa destinée.*

Dans la continuité d'une politique affirmée de maintien au village et d'accueil de nouvelles populations la commune et l'ADMR, bénéficiant du soutien sans faille du Conseil Général des Bouches du Rhône et de la société UNICIL, ont voulu un lieu de vie paisible, sécurisé, fonctionnel et moderne, en un mot agréable à vivre!

Son implantation géographique très proche du centre qui est accessible par un itinéraire piéton, son accès direct aux différents commerces et services de proximité, mais aussi aux lieux d'activités culturelles : médiathèque, espace culturel, l'intègre immédiatement à la vie du village.

Ici vous trouverez une qualité de vie sans égale, des logements de qualité, lumineux et aux dimensions généreuses, bénéficiant de tous les services et accompagnements nécessaires, tout en conservant une réelle indépendance, parce qu'ici avant tout : vous êtes chez vous.

Mot de Maryse CESTIER, Présidente de l'Association ADMR de Graveson.

« Après de nombreuses années d'intenses efforts, d'innombrables démarches dans la constitution de dossiers, grâce à la ténacité, au dynamisme, à la persévérance de Monsieur Pecout, nous avons enfin un EHPA à Graveson; Merci à Monsieur le Maire et à tous ceux qui ont soutenu et permis la réalisation de ce projet cher à la population et à l'équipe municipale. Nos aînés vont pouvoir vivre des jours paisibles proches de leur clocher. »



● **Contact Fédération ADMR des Bouches du Rhône**

Route de Maillane Mas Maryvonne Chapus

BP 32 - 13532 St Rémy de Provence

04 90 92 55 30 - federation@admr13.org



# L'Arlésienne

## La Résidence du Sud pour les Seniors



11 rue du Docteur Pramayon  
13690 Graveson



## L'accueil

L'association ADMR de Graveson et la fédération ADMR des Bouches-du-Rhône ont souhaité créer à Graveson un espace convivial, chaleureux et humain pour les personnes âgées. Cette volonté s'est traduite par la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées, portée par les responsables de la commune de Graveson et les administrateurs de l'ADMR. Ce lieu de vie a une capacité d'accueil de 40 personnes.



## La restauration

Les **repas sont confectionnés** par **une équipe de cuisiniers**. Ils répondent aux normes alimentaires strictes en vigueur. Une diététicienne tient compte des prescriptions médicales pour adapter les menus aux éventuels régimes. Vous pourrez inviter vos proches à déjeuner (avec une participation et en réservant 24 heures à l'avance). Des animations autour de thèmes culinaires sont organisées.



## Au cœur de la commune

Cet établissement a été pensé pour être intégré dans la vie de la commune. Situé à 200 mètres du centre de Graveson, son implantation à proximité de l'espace culturel favorise les échanges et les sorties. L'Arlésienne est à proximité du CCAS. Notre souhait est que cette structure sociale soit caractérisée par des liens de proximité et d'échange.

A Graveson les élus de la commune et l'ADMR ont fait le choix d'un mode de vie plus convivial, plus solidaire et humain.



## Le fonctionnement de l'établissement

Au sein de la Résidence « l'Arlésienne » vous aménagez dans un véritable appartement.

Tous les logements sont adaptés à votre quotidien, spacieux et sécurisés. Ils ont une superficie d'environ 32m<sup>2</sup>. Vous les meublerez, avec votre mobilier, selon vos goûts et votre volonté. Il s'agit de votre lieu de vie, c'est un domicile privé. Les appartements disposent d'une plaque de cuisson électrique, d'un réfrigérateur, d'une ligne téléphonique, d'un accès ADSL pour Internet, d'un accès à toutes les chaînes de télévision TNT (ou plus en souscrivant à un abonnement spécifique). Les appartements du rez-de-chaussée et du premier étage ont tous des petites terrasses.

Une laverie-automatique sera ouverte aux résidents de l'établissement. Vous continuerez à bénéficier des services que vous aviez auparavant, aide ménagère à domicile, infirmière...

Un entretien mensuel de votre appartement est inclus dans le loyer.

## L'animation

Des animations sont prévues tout au long de la semaine. Des lieux sont prévus et adaptés pour les animations, un lieu chaleureux avec une bibliothèque, un accès internet et un espace télévision. Les espaces extérieurs sont agréablement aménagés avec des bancs pour vous détendre ou discuter avec les habitants, amis ou proches que vous recevez.

## Les modalités

L'EHPA est conventionné avec le CG 13 et la CAF. Les résidents pourront bénéficier de l'APL (aide personnalisée au logement) Les prestations comme l'APA ou autres que vous recevez actuellement sont maintenues. Un devis personnalisé après étude de votre dossier sera calculé. Il comprendra le coût du logement, la restauration, l'animation, et les divers services.

**Une demande de dossier d'Aide Sociale pourra être déposée au CCAS de votre lieu de résidence initial et permettra après instruction la prise en charge totale par l'aide sociale départementale.**

